

COMMUNE DE CIPLY

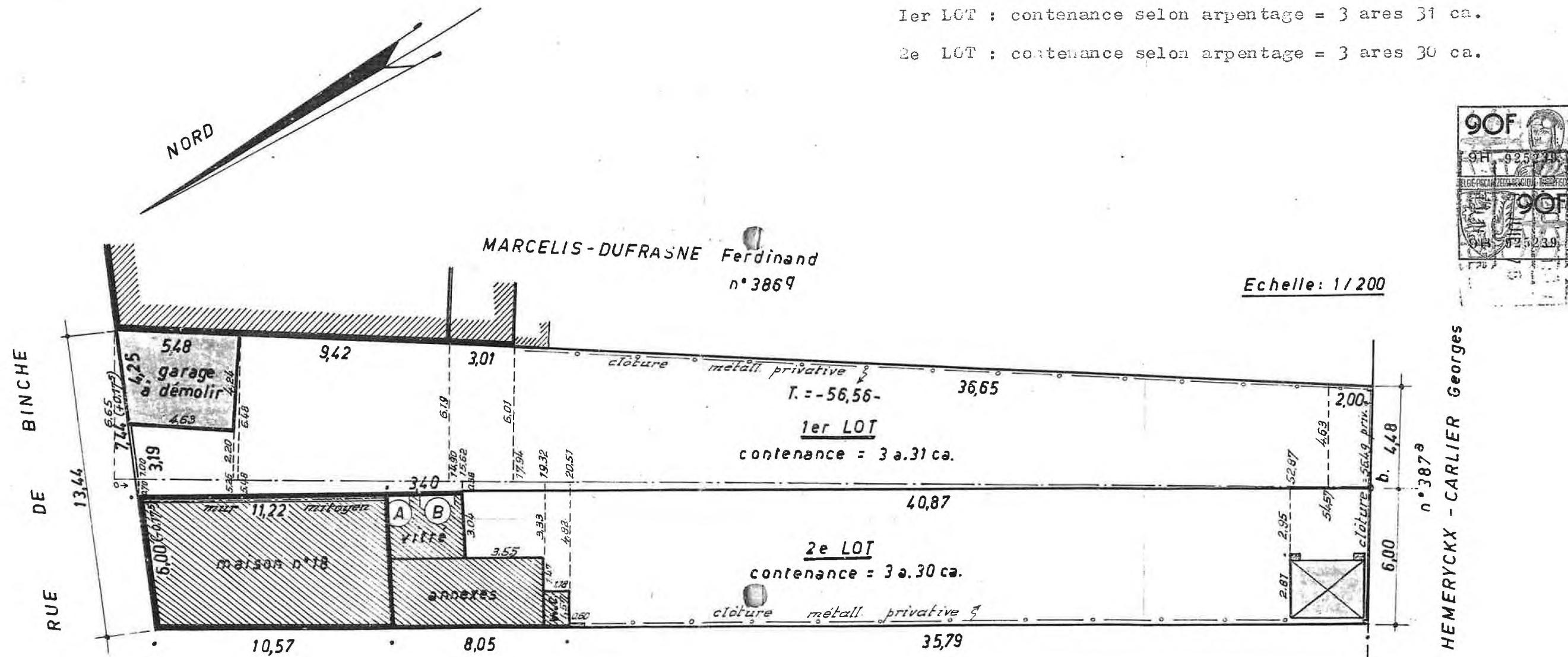
Annexe à la minute
de l'acte N° 10.832
du 23 juillet 1975
de M. G. BOUTTIAU

Plan de partage d'un bien immeuble sis à la rue de Binche
et cadastré Section A n° 386^r.

Au nom de

1er LOT : contenance selon arpantage = 3 ares 31 ca.

2e LOT : contenance selon arpantage = 3 ares 30 ca.



DESCAMPS - MAISTRAU Hubert
WAUCQUIEZ - MAISTRAU Baudouin

n° 386^k

Note : Les portes et fenêtres situées respectivement
en A et B au plan, seront bouchées.

Levé et dressé par le Géomètre-Expert immobilier
souscisé légalement assermenté par devant le
Tribunal de 1^e Instance séant à Mons.

Namur, le 16 juin 1975.

Y. J. Poppens
Poppens *C. Letort*
C. Letort

R. Letort *Nin* *zéro.*
Vingt quatre juillet 1975
37 20
deux cent vingt cinq francs
(F. 225) *225* *1975*